



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 1^{er} juin

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 mai 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 27 - votants 32.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Elodie DONDIN à Séverine MUGNIER
Fabienne DREME à Karine FALCONNAT
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Philippe LANGANNE à Roger DALLEVET
Henri PERRIN à Maly SBAFFO

Secrétaire de séance : Roger DALLEVET

N° 2023-53 : Autorisation à donner au Président pour la signature de l'avenant à la convention de prestation de services entre la CCFU et Initiative Genevois

Monsieur Michel PASSETEMPS, Vice-Président délégué à l'économie et au tourisme, rapporteur

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe,

Vu la Circulaire n°40359 relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupement issue de l'application de la loi NOTRe,

Vu la délibération 2021-05 de la CCFU relative à la signature de la convention de prestation de services avec Initiative Genevois en date du 11.02.2021,

La CCFU met en œuvre la compétence Economie à travers sa politique orientée autour de 4 axes :

- Accompagner les acteurs économiques dans leur phase de création et les soutenir dans leur phase de développement et de croissance,
- Participer à la mise en place d'un environnement favorable au développement, à la vie et à la croissance de l'entreprise,
- Valoriser le territoire au service des entreprises et valoriser les entreprises au service du territoire,
- Promouvoir les synergies au sein de l'écosystème local.

Dans le cadre de l'axe 1, la CCFU a développé un partenariat avec Initiative Genevois. Cette association soutient les créateurs d'entreprises par l'octroi d'un prêt à taux zéro et l'accompagnement par des professionnels de différents secteurs (juristes, experts-comptables, conseillers en communication...).

La CCFU et Initiative Genevois sont liées par une convention de prestation de services qui a été signée le 22.02.2021 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Le modèle économique initial proposait une contribution financière de la CCFU égale à un montant de 1 200€ par dossier (créateur accompagné dont le dossier a reçu une validation par le comité et l'accord effectif d'un prêt).

Suite à des difficultés financières (perte de subventions notamment régionales), Initiative Genevois et la CCFU se sont entendues sur un nouveau modèle économique afin de stabiliser le budget de fonctionnement de l'association. Ce nouveau modèle économique est basé sur une tarification à l'habitant, sur une base de 16 000 habitants à hauteur de 0.50€ par habitant. Soit une contribution annuelle de 8 000€.

Cette modification sera entérinée dans un avenant à la convention actuelle dont le projet est joint à la présente délibération.

Il est proposé au conseil communautaire :

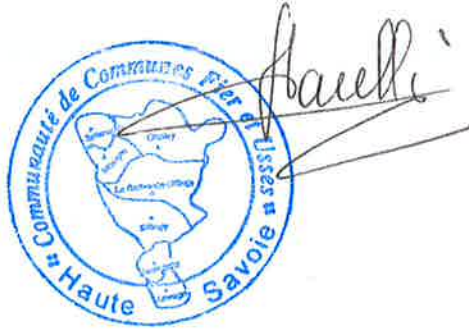
- D'**autoriser** le Président à signer l'avenant à la convention de prestation de services entre la CCFU et Initiative Genevois.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,
Roger DALLEVET**



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Roger Dallevet, the secretary of the meeting.